

MISE EN PLACE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, les élèves de seconde Baccalauréat professionnel 3 ans bénéficient dès la rentrée 2010 de la mise en place de l'accompagnement personnalisé.

Cet encadrement réalisé par les enseignants du lycée est intégré à l'emploi du temps de tous les élèves à hauteur de 2 heures par semaine.

Cette aide poursuit trois objectifs :

- ▶ Offrir à vos enfants une aide méthodologique visant l'amélioration de leur scolarité.
- ▶ Améliorer le niveau des élèves en Mathématiques et Français.
- ▶ Poursuivre et affiner le projet de l'élève.

Les groupes constitués de 4 à 6 élèves fonctionnent de manière indépendantes des sections dispensées au sein du lycée et ceci afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Dès lors, l'équipe éducative effectuera à la rentrée pendant les 2 journées d'accueil des classes de seconde, un entretien individuel et un questionnaire permettant de l'éclairer au plus juste sur l'accompagnement à mettre en place.

Tous les élèves sont susceptibles d'être sollicités pour venir en accompagnement personnalisé et se doivent d'être présents au même titre que pour un cours disciplinaire.

Nous vous impliquons évidemment fortement dans cette démarche et dans le suivi de vos enfants.

Nous vous informerons, sous peu, de la mise en place effective de cet accompagnement personnalisé.

L'équipe enseignante